

Conseils et Assistance en radioprotection pour les professionnels de santé

L'**Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire** (IRSN) assure une fonction d'assistance auprès des professionnels de santé allant du conseil en radioprotection à des expertises plus complexes. L'IRSN met également ses laboratoires spécialisés au service du médecin ou de l'hôpital qui est en charge d'un patient accidentellement surexposé ou suspecté comme tel.

UNE ORGANISATION ADAPTEE

L'organisation mise en place comprend :

- une **équipe d'experts en radioprotection** joignables par téléphone ou messagerie électronique pouvant vous renseigner sur la réglementation et mener des travaux d'expertise en rapport notamment avec l'utilisation des sources de rayonnements ionisants dans le domaine médical (patients et travailleurs)

Pour tout contact : ☎ **01 58 35 92 86**
✉ **rpmed@irsn.fr**

- une **équipe de médecins**, joignables via l'ingénieur d'astreinte ou la hot-line
- des **laboratoires spécialisés** en dosimétrie biologique, en dosimétrie externe et interne, en reconstitution physique de la dose, en radiotoxicologie, dont les équipes peuvent intervenir à la demande
- un **dispositif d'alerte** mis en place pour les incidents/accidents nucléaires qui peut être sollicité 24h/24 via l'**ingénieur d'astreinte** et la **hot-line**, pour toute situation d'urgence radiologique

Pour toute situation à caractère d'urgence, 24h/24

L'ingénieur d'astreinte est à votre disposition pour tous types d'incidents radiologiques. Il s'appuie en permanence sur une équipe d'experts. Il constitue la voie d'entrée pour tout incident ou accident nécessitant l'assistance de l'IRSN.

**Ingénieur
d'astreinte**
06 07 31 56 63

Hot line
01 46 54 49 29

La hot line vous met en relation avec un médecin et/ou un expert en radioprotection

Experts en radioprotection
Équipe de médecins



UNE UNITE D'EXPERTISE EN RADIOPROTECTION MEDICALE

Une unité dédiée à la radioprotection médicale conduit des études et des expertises pour les professionnels de santé, les patients et d'une façon plus générale, la population concernée par l'impact radiologique du secteur médical.

Ses missions générales, dans le cadre de la démarche d'optimisation, sont notamment :

- une meilleure connaissance de l'exposition médicale,
- une participation à la définition des niveaux de référence diagnostiques,
- une participation à la formation des professionnels de santé.

Cette unité peut, entre autre, vous conseiller et vous assister pour :

- des évaluations dosimétriques pour des patientes enceintes exposées aux rayonnements ionisants,
- la validation des informations dosimétriques indiquées par le matériel de radiologie,
- l'établissement de procédures de contrôle de qualité et de dosimétrie dans tous les domaines de l'utilisation des rayonnements ionisants en médecine,
- les applications pratiques de la réglementation tant pour les patients que pour le personnel médical,
- des études de poste,
- la diffusion de documents d'information.

Contact: ☎ 01 58 35 92 86

✉ rpm@irsn.fr

DES LABORATOIRES OPERATIONNELS

En dosimétrie biologique

Pour évaluer la dose reçue par des personnes accidentellement irradiées ou suspectées comme telles, à partir d'un prélèvement de sang par une technique de cytogénétique conventionnelle. Le laboratoire de dosimétrie biologique est le laboratoire de référence pour la France.

En reconstitution physique

Pour évaluer la dose reçue par des personnes accidentellement irradiées ou suspectées comme telles, à partir des informations recueillies sur les circonstances de l'exposition potentielle ou avérée et grâce à des méthodes expérimentales (utilisation de fantômes, analyse par résonance paramagnétique électronique) ou à des méthodes numériques (modèles mathématiques).

En radiotoxicologie

Pour suivre les travailleurs exposés au risque de contamination et pour évaluer l'incorporation de radionucléides par des personnes accidentellement contaminées ou suspectées comme telles. Une mesure directe de la radioactivité corporelle d'un individu par anthroporadiométrie ainsi que l'examen radiotoxicologique d'échantillons biologiques permettent l'identification et la mesure des radionucléides incorporés.

En dosimétrie interne

Pour des études de poste, des calculs de doses personnalisés.

En dosimétrie externe

Pour des études dosimétriques de postes de travail, l'étalonnage des appareils de radioprotection, la surveillance dosimétrique des travailleurs du secteur médical.

